

Formulaire d'instructions de vote

À titre de porteur(s) d'actions à droit de vote subalterne de catégorie A de Groupe Alithya inc. (la « Société »), je nomme/nous nommons par la présente : Pierre Turcotte, Président du conseil d'administration, ou à défaut de celui-ci, Paul Raymond, Président et chef de la direction, ou :

Pour assister à l'assemblée ou nommer quelqu'un pour y assister en votre nom, veuillez inscrire en caractères d'imprimerie votre nom ou celui de cette autre personne

comme mon/notre fondé de pouvoir, avec pleins pouvoirs de substitution, pour assister, agir et voter en mon/notre nom conformément aux instructions ci-dessous (ou si aucune instruction n'est donnée, comme le fondé de pouvoir le juge approprié) à l'égard des questions suivantes et de toute autre question qui pourrait être soumise à l'assemblée générale annuelle et extraordinaire des actionnaires de la Société (l'« Assemblée ») qui se tiendra dans un format virtuel seulement le **mercredi 15 septembre 2021 à 10 h (heure avancée de l'Est) via une webdiffusion audio en direct en ligne à <https://web.lumiagm.com/459224608>** et à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report, de la même manière, dans la même mesure et avec les mêmes pouvoirs que si je/nous y avons assisté.

NOTE IMPORTANTE POUR LES ACTIONNAIRES QUI SOUHAITENT PARTICIPER À L'ASSEMBLÉE OU QUI DÉCIDENT DE NOMMER UNE PERSONNE AUTRE QUE CELLES DÉSIGNÉES PAR LA DIRECTION À TITRE DE FONDÉ DE POUVOIR :

Si vous souhaitez participer à l'Assemblée, VOUS DEVEZ vous nommer à titre de fondé de pouvoir. Si vous décidez de vous nommer ou de nommer une autre personne que celles désignées par la direction sur ce formulaire d'instructions de vote à titre de fondé de pouvoir pour assister et voter à l'Assemblée, VOUS DEVEZ retourner votre formulaire de procuration par la poste, par télécopieur ou par courriel ou soumettre votre nomination et vos instructions de vote par internet ET VOUS OU VOTRE FONDÉ DE POUVOIR DEVEZ remplir le formulaire en ligne à l'adresse https://lp.astfinancial.com/numero_de_contrôle ou communiquer avec AST en appelant au numéro 1-866-751-6315 (sans frais au Canada et aux États-Unis) ou au 1-212-235-5754 au plus tard à 10 h (heure avancée de l'Est) le 13 septembre 2021 afin de vous inscrire ou d'inscrire votre fondé de pouvoir en fournissant une adresse courriel à laquelle AST pourra transmettre un numéro de contrôle pour fondé de pouvoir à 13 chiffres dans les 24 à 48 heures avant l'Assemblée. Puisqu'il n'est pas possible de nommer une autre personne que celles désignées par la direction sur ce formulaire de procuration par téléphone, le vote par téléphone n'est pas recommandé.

Le numéro de contrôle pour fondé de pouvoir que vous recevrez ou que votre fondé de pouvoir recevra vous permettra ou permettra à votre fondé de pouvoir assister et de voter à l'Assemblée. Sans numéro de contrôle, vous ne pourrez, ou votre fondé de pouvoir ne pourra, assister à l'Assemblée qu'en tant qu'invité et vous ne pourrez, ou votre fondé de pouvoir ne pourra, ni voter ni poser de question et votre vote ne sera pas compté puisqu'un fondé de pouvoir doit être présent à l'Assemblée pour que votre vote soit compté.

Le numéro de contrôle apparaissant sur ce formulaire d'instructions de vote N'EST PAS un numéro de contrôle pour fondé de pouvoir et ne peut par conséquent être utilisé par vous ou votre fondé de pouvoir pour assister et voter à l'Assemblée.

LES RECOMMANDATIONS DE VOTE SONT INDIQUÉES EN SURBRILLANCE.

Veuillez utiliser un crayon ou stylo noir.

1. Élection des administrateurs :

	POUR	ABSTENTION		POUR	ABSTENTION
1. Dana Ades-Landy	☐	☐	6. Paul Raymond	☐	☐
2. Robert Comeau	☐	☐	7. James B. Renacci	☐	☐
3. Mélissa Gilbert	☐	☐	8. Ghyslain Rivard	☐	☐
4. Lucie Martel	☐	☐	9. C. Lee Thomas	☐	☐
5. Pierre Karl Péladeau	☐	☐	10. Pierre Turcotte	☐	☐

2. Nomination de l'auditeur :

Nomination de KPMG S.R.L./S.E.N.C.R.L. à titre d'auditeur de la Société et autorisation au conseil d'administration d'approuver sa rémunération.

POUR	ABSTENTION
☐	☐

3. Régime incitatif à long terme :

Adopter la résolution ordinaire pour approuver les droits non attribués aux termes du régime incitatif à long terme de la Société, telle que plus amplement décrite dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction.

POUR	CONTRE
☐	☐

4. Régime d'options d'achat d'actions :

Adopter la résolution ordinaire pour approuver la modification du régime d'options d'achat d'actions d'Alithya pré-PAPE, telle que plus amplement décrite dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction.

POUR	CONTRE
☐	☐

Selon les lois canadiennes sur les valeurs mobilières, vous êtes en droit de recevoir certains documents financiers de la Société. Si vous souhaitez recevoir ces documents, veuillez cocher les cases appropriées ci-dessous. Vous pouvez également visiter le site web de Société de fiducie AST (Canada) au <https://ca.astfinancial.com/InvestorServices/Financial-Statements?lang=fr> et indiquer le code d'entrée 0417a.

- ☐ Je voudrais/nous voudrions recevoir les états financiers trimestriels et le rapport de gestion connexe de la Société
- ☐ Je voudrais/nous voudrions recevoir les états financiers annuels et le rapport de gestion connexe de la Société

Je vous autorise/nous vous autorisons à agir conformément à mes/nos instructions indiquées ci-dessus. Je révoque/nous révoquons par les présentes toutes instructions de vote données préalablement à l'égard de l'Assemblée. Si aucune instruction de vote n'est indiquée ci-dessus, le droit de vote conféré par ce formulaire d'instructions de vote (« FIV ») sera exercé comme le recommande la direction ou, si vous avez nommé un autre fondé de pouvoir, comme ce dernier le juge approprié. Je vous autorise/nous vous autorisons à voter sur toute modification proposée ou sur toute nouvelle question dont l'Assemblée est valablement saisie.

Signature(s)

Date

Voir les instructions au verso. Si ce FIV n'est pas daté, il sera réputé porter la date à laquelle il a été posté par la direction. Toutes les instructions de vote doivent être reçues par Société de fiducie AST (Canada) avant 10 h (heure avancée de l'Est) le 13 septembre 2021.

Formulaire d'instructions de vote (« FIV ») – Assemblée générale annuelle et extraordinaire des actionnaires de Groupe Alithya inc. qui se tiendra à 10 h (heure avancée de l'Est) le 15 septembre 2021 (l'« Assemblée »)

Le présent formulaire d'instructions de vote est sollicité par la direction et en son nom.

Notes

1. Ce formulaire d'instructions de vote vous est transmis dans le cadre de l'Assemblée de la Société, dont vous détenez des actions via l'intermédiaire identifié au recto, laquelle se tiendra dans un format virtuel seulement via une webdiffusion audio en direct en ligne à <https://web.lumiagm.com/459224608>. Puisque vous êtes un actionnaire non-inscrit, à moins que vous ne vous ne votiez en nommant les personnes désignées par la direction sur ce formulaire d'instructions de vote à titre de fondé de pouvoir, vous devez soit vous nommer vous-même ou nommer une autre personne à titre de fondé de pouvoir et assister, ou demander à cette autre personne d'assister, à l'Assemblée en utilisant un numéro de contrôle pour fondé de pouvoir afin que votre vote soit compté.
2. Votre intermédiaire n'est pas autorisé à exercer le droit de vote afférent à vos actions à l'égard de toute question soumise lors de l'Assemblée. Pour exercer le droit de vote afférent à vos actions à l'Assemblée, vous devez nommer un fondé de pouvoir et soumettre vos instructions de vote. À cette fin, veuillez compléter et retourner ce FIV à AST le plus rapidement possible ou voter par internet ou par téléphone tel qu'indiqué ci-dessous.
3. Si vous désirez participer à l'Assemblée et voter en personne, veuillez écrire votre nom à l'endroit prévu à cet effet sur ce FIV. Vous pouvez aussi écrire le nom d'une autre personne que vous souhaitez autoriser à participer à l'Assemblée et à voter en votre nom. À moins que cela ne soit interdit par la loi, la personne dont le nom est inscrit à l'endroit prévu à cet effet sera pleinement habilitée à voter sur toutes questions soumises, même si elles ne figurent pas dans le présent FIV ou dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction. Adressez-vous à un conseiller juridique si vous souhaitez modifier l'autorisation donnée à cette personne.
4. Si les actions sont immatriculées au nom de plus d'un actionnaire, au moins l'un d'entre eux doit signer le présent formulaire. Si les actions sont immatriculées au nom d'une société ou d'une autre entité légale, un dirigeant ou un mandataire autorisé doit signer ce formulaire de procuration en précisant sa capacité lui permettant de signer. Cette personne pourrait être tenue de fournir une preuve attestant qu'elle est autorisée à signer.
5. **Le droit de vote afférent aux actions représentées par le présent formulaire d'instructions de vote sera exercé conformément à vos instructions au recto. En l'absence d'instructions, le droit de vote afférent aux actions représentées par le présent formulaire d'instructions de vote sera toutefois exercé comme le recommande la direction, si les personnes nommées par la direction dont les noms figurent aux présentes sont nommées à titre de fondé de pouvoir, ou, si elles ne le sont pas, comme votre fondé de pouvoir le juge approprié.**
6. Ce FIV confère à la personne nommée à titre de fondé de pouvoir le pouvoir discrétionnaire de voter comme elle le juge approprié à l'égard de toute modification apportée aux questions figurant dans l'avis de convocation à l'Assemblée ou de toute autre question pouvant être soumise en bonne et due forme à l'Assemblée ou à toute reprise de l'Assemblée en cas d'ajournement.
7. Vos instructions de vote seront enregistrées sur réception du FIV.
8. En soumettant vos instructions de vote, vous reconnaissez que vous êtes le propriétaire véritable des actions et que vous êtes habilité à donner des instructions de vote à leur égard.
9. Si vous avez des questions au sujet des documents ci-joints ou avez besoin d'aide, veuillez communiquer avec le représentant inscrit chargé de votre compte auprès de votre intermédiaire ou avec Société de fiducie AST (Canada) par téléphone au 1-800-387-0825 ou par courriel à inquiries@astfinancial.com.
10. Le présent FIV doit être lu conjointement avec la circulaire de sollicitation de procurations de la direction et les autres documents relatifs à l'Assemblée.

Tous les FIVs doivent être reçus avant 10 h (heure avancée de l'Est) le 13 septembre 2021.

Comment voter

VOTEZ PAR INTERNET OU PAR TÉLÉPHONE 24 HEURES SUR 24 ET 7 JOURS SUR 7 !

INTERNET

Allez à www.astvotemaprocuration.com
Enregistrez votre vote en ligne
Consultez les documents de l'Assemblée

TÉLÉPHONE

Utilisant un téléphone à clavier, composez le **1-888-489-7352** (sans frais au Canada et aux États-Unis) et suivez les instructions vocales.

Pour voter avec votre téléphone intelligent, veuillez scanner le code QR :



Pour voter par Internet ou par téléphone, vous devez avoir votre numéro de contrôle. Si vous votez par Internet ou par téléphone, veuillez ne pas retourner ce FIV.

POSTE, TÉLÉCOPIEUR ou COURRIEL

Remplissez, signez et retournez ce FIV dans l'enveloppe fournie à cet effet ou à :

Société de fiducie AST (Canada)
C. P. 721
Agincourt (Ontario) M1S 0A1

Vous pouvez également l'envoyer par télécopieur au 1-866-781-3111 (sans frais au Canada et aux États-Unis) ou au 1-416-368-2502 ou le numériser et le transmettre par courriel à votezprocuration@astfinancial.com.

Le vote par Internet, la poste, télécopieur ou courriel sont les seules méthodes permettant à un actionnaire de nommer à titre de fondé de pouvoir une personne autre que les personnes désignées par la direction sur ce formulaire d'instructions de vote.